ASSOCIATION RETRAITE SPORTIVE DU MANS
4 Rue d'Arcole – 72000 LE MANS
E-mail : secretariat.arsm@hotmail.fr
Site internet : www.retraitesportivelemans

Procès-verbal de Assemblée Générale Ordinaire

du jeudi 16 janvier 2025

salle Henri Barbin, 31 bd JJ Rousseau - 72100 LE MANS

Ordre du Jour

Approbation du compte rendu de l'AG du 12 janvier 2024 (vote à main levée)

Rapport moral et rapport d'activité (vote à main levée)

Rapport financier (vote à main levée)
- Compte de résultat et situation bancaire
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Budget prévisionnel 2024/2025 (vote à main levée)
- Cotisations (part club) 2025/2026 (vote à main levée)

Désignation des vérificateurs aux comptes pour le prochain exercice

Projets 2024/2025

Élection des membres du comité directeur, pour les membres cooptés et les postes restants à pourvoir (vote bulletin secret)
- Membres sortants :
  DOURNEL Jean-Luc (ne se représente pas)
  GOUPIL Chantal
- Se présentent
  GENETAY Catherine
  GOUPIL Chantal
  LE ROUX Danielle (cooptée lors de la dernière AG)

Questions diverses

Paroles aux invités

Résultat du vote

Clôture de l'Assemblée Générale

Ouverture de la séance par le Président Jean-Luc DOURNEL

Y a-t-il dans la salle des personnes qui se portent candidates à l'élection au Comité Directeur de l'Association de la Retraite Sportive du Mans ?

Annonce du quorum

1/5ème du nombre d'adhérents, présents ou représentés est nécessaire pour la tenue de l'Assemblée, soit 84 personnes présentes ou représentées.
Il y a 171 présents et 37 pouvoirs. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

Remerciements

Mesdames, Messieurs,

Merci de votre présence. Je vais commencer par les vœux pour cette nouvelle année et j'y ajouterai les remerciements.
Malgré cette période d'inquiétude, de soucis engendrés par la mise en œuvre de notre nouveau logiciel fédéral FFRS360, malgré les remous au sein du Comité Directeur de notre fédération, restons optimistes. 2024 fut une année olympique mémorable et engageons-nous sereinement vers l'avenir.
Je vous souhaite une très bonne année 2025, faite de réussite dans vos projets, de bonheur, de joie, de convivialité et de paix avec vos proches, et vos amis. J'ai également une pensée pour celles et ceux qui souffrent ou qui nous ont quittés : Jean-Victor BERSON, André LE GUENIC, Jean HERBRETAULT.
Mes remerciements s'adressent à :
Monsieur le Maire du Mans, excusé, représenté par Madame Anne-Marie CHOISNE, Conseillère municipale déléguée au développement des circuits courts et aux relations avec les associations,
Merci à la Présidente du CODERS Marie BODROS qui nous honore de sa présence,
Merci aux instances fédérales FFRS, CORERS, CODERS et la municipalité pour les aides pécuniaires ou matérielles qu'elles nous apportent.
Merci également aux membres du Comité Directeur de l'ARSM et aux membres du bureau sans qui un président ne serait d'aucune utilité.
Merci aux adhérentes et aux adhérents de nous avoir fait confiance. Votre présence est la preuve de votre attachement à notre association.

Approbation du compte rendu de l'AG du 12 janvier 2024 (vote à main levée)

Le Président demande l'approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 12 janvier 2024 :
Contre = 0 Abstention = 0
Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

RAPPORT MORAL

Un rapport moral est un témoignage, une restitution. Un lien moral qui concerne les règles admises et pratiquées, ce qui est relatif à la pensée et à l'esprit et qui est propre à la pensée du président.
Le rapport moral que je vais vous présenter ici essaie de répondre à ces critères. Il sera bref dans l'instant.
A l'issue de cinq années de présidence, je pense qu'il est important de dresser un bref bilan.
Mesdames, messieurs, durant cette mandature, nous avons eu à gérer la crise sanitaire COVID 19, avec ses directives ministérielles, préfectorales, municipales, fédérales sensées nous aider dans nos démarches et qui nous ont apporté plus de questionnements que de solutions.
Nous avons été les premiers en Sarthe à organiser une assemblée générale dématérialisée sous forme de courrier et nous avons servi de modèle aux autres clubs FFRS de la Sarthe.
Dès que cela a été possible, nous avons organisé des séances de tennis et de gymnastique en plein air puisque les salles nous étaient interdites.
Nous avons eu à gérer la transition de l'outil informatique fédéral « passant du système Télémat à FFRS 360 et ce ne fut pas une mince affaire ».
Durant cette mandature deux nouvelles activités ont été créées « Danse country et pétanque » ce qui n'avait pas été fait depuis longtemps.
J'ai assuré la présidence du CODERS 72 en remplacement de Gérard JOUBERT démissionnaire pour raisons de santé.
J'ai finalisé ma formation d'instructeur fédéral et j'ai eu en charge au comité directeur du CORERS PDL le groupe de travail « aide à la gestion des clubs ».
Alors mesdames et messieurs les détracteurs, celles et ceux qui pensent que tout est négatif, qu'auriez-vous fait à notre place ?

Au 31 août 2024, l'ARSM compte dans ses rangs 263 femmes et 154 hommes, soit 417 personnes qui ont un lien avec notre association et notre fédération contre 451 au 31 août 2023. Un chiffre en baisse malheureusement. Le nombre d'adhérents est intéressant mais il est important de savoir quelles en sont les causes :

Un peu de visibilité :
- Attraction des activités, 12 activités proposées
- Modestie de la cotisation 50 euros
- Le bouche à oreilles
- L'accueil et la convivialité

Tout cela reste fragile, il nous faut l'ancrer dans la durée en le faisant savoir.
Nos activités sont encadrées majoritairement par des animatrices, des animateurs, formés et diplômés de la Fédération Française de la Retraite Sportive.
Nous pouvons être fiers de la politique de formation mise en place au sein de notre club et par notre fédération.
Malgré tout, le nombre d'encadrants s'avère aujourd'hui insuffisant. Rappelez-vous que SENIORS signifie aussi : ÂGE, FATIGUE, USURE, MALADIE (donc absences), sans compter la famille, les vacances, etc.
Tout cela reste fragile, il nous faut l'ancrer dans la durée en le faisant savoir. Nos activités sont encadrées majoritairement par des animatrices et animateurs, des accompagnants sportifs, formés et diplômés de la Fédération Française de la Retraite Sportive.

Une association vit aussi par son administration, nous sommes en recherche permanente de personnes motivées pour aider puis, nous remplacer et continuer de faire vivre ce club au profit des personnes de plus de 50 ans qui ont besoin d'activités physiques, sportives et de lien social.

Dans la présentation qui va suivre, vous constaterez que l'ARSM se porte bien, que les adhérents participent activement aux activités proposées. Pour terminer, je vous demande d'applaudir, afin de les remercier, les membres du Comité Directeur et du Bureau, les animatrices et animateurs, les accompagnants sportifs.

Je vous remercie de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITE

Au 31 août 2024, l'ARSM compte dans ses rangs, je l'ai dit, 417 adhérentes et adhérents,
• 31 animatrices ou animateurs
• 01 instructeur fédéral.

Nombre d'inscrits par activité : (Ce qui ne veut pas dire que tous participent à ces activités en même temps)
• Aquagym : 28
• Cyclo : 61
• Danse du monde : 25
• Danse country : 18
• Disc golf : 29
• Gymnastique : 21
• Marche nordique : 265
• Pétanque : 57
• Randonnée : 205
• Swin golf : 05
• Tennis : 16
• Yoga : 05. Pourrons-nous continuer avec un effectif aussi faible vu que nous faisons appel à une encadrante professionnelle ?

• Une journée animateurs a été organisée en mai 2024 avec pour thème le « Disc golf »

Formation :

Je tiens à remercier notre référente « Formation » pour son implication dans la gestion des stages et des stagiaires. C'est souvent un véritable casse-tête.
Durant la saison 2023/2024 :
• Personne n'a été formé au PSC formation initiale
• 11 personnes ont participées au recyclage PSC
• 01 personne a suivi un stage module 1 (M1)
• 01 personnes a suivi un stage module 2 (M2) marche nordique
• 03 personnes ont participé à une formation complémentaire (FC) 2 pour le cyclisme, 1 pour la danse.

Séjours :

Merci aux organisateurs des séjours
• 03 au 10 février 2024 Séjour Neige à Val Cenis
• 22 mai 2024 : Un jour ailleurs traversée de la baie du Mont Saint Michel
• 03 au 07 juin 2024 Séjour marche nordique sur l'Ile d'Oléron

Communication :

• 15 octobre 2023 : participation à la fête de la randonnée à l'Arche de la nature
• 29 juin 2024 : Participation à « Tous au Sport » au Stade Marie Marvingt, fête gâchée par la météo.

L'ARSM a également été représentée dans les instances fédérales. 1 adhérent élu au comité directeur du CORERS en charge de l'aide à la gestion des clubs, 3 adhérents membres du comité directeur du CODERS, une personne parmi les 3 a présidé le comité départemental.
1 adhérent est instructeur fédéral.
Nous avons utilisé les possibilités de communication offertes par la presse, la presse radio télévisée pour faire connaître les actions mises en place par notre association.
Je veux souligner ici le travail formidable réalisé par les membres du bureau, de notre trésorière, du secrétaire qui est aussi ambassadeur FFRS 360.
Malheureusement, trop de personnes confondent toujours le monde associatif avec des prestataires de service et adhèrent à notre association uniquement dans un but pécuniaire et sans esprit associatif tel que je le conçois.
Quand nous adhérons à une association, nous adhérons à un concept mais nous n'achetons pas des prestations ou un nombre de séances d'activités sportives.
Espérons que vous soyez nombreux à rejoindre les rangs des animateurs bénévoles afin que notre association puisse apporter notre soutien aux seniors qui en ont bien besoin.
Merci à celles et ceux qui par leur engagement, le partage de leur temps, de leurs compétences, luttent pour que le monde associatif bénévole ne disparaisse pas au profit du professionnalisme sportif.
Je vous remercie.

Approbation du rapport moral et rapport d'activités (vote à main levée)

Le Président demande l'approbation du rapport moral et du rapport d'activités
Contre = 0 Abstention = 0

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER (vote à main levée)

Le bilan détaillé est présenté en séance.

	Recettes	Dépenses	Solde
Résultat exercice 2023 /2024	**99 833,50 €**	**99 054,27 €**	**779,23 €**

Rapport de la vérification aux comptes

Monsieur Lionel MARAIS, nommé vérificateur aux comptes , lit le rapport de la vérification aux comptes qui s'est effectué au Mans le 4 octobre 2024 et atteste que les comptes de l'exercice clos au 31 août 2024 présentent un **résultat positif de 779,23€.**

Approbation du rapport financier pour l'exercice 2023/2024

Le rapport financier de l'exercice clos au 31 août 2024 est soumis au vote de l'Assemblée générale
Contre = 0 Abstention = 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Budget prévisionnel 2024/2025 (vote à main levée)

Le budget détaillé est présenté en séance.

	Recettes	Dépenses
Budget exercice 2024 /2025	**112 394 €**	**112 394 €**

Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2024/2025 est soumis au vote de l'Assemblée générale
Contre = 0 Abstention = 0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

Cotisations 2025/2026 (vote à main levée)

Le Président rappelle que la cotisation 2024/2025 de 50 euros est répartie comme suit :

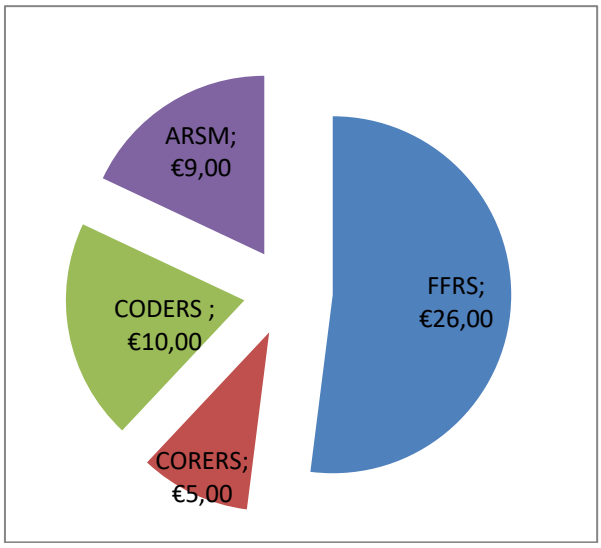

Ne connaissant pas à ce jour le montant de la cotisation fédérale pour le prochain exercice, une augmentation de 2 € est proposée.

Contre = 1 Abstention =0

La cotisation pour la saison 2025/2026 sera de 52 euros

Désignation vérificateurs aux comptes pour le prochain exercice

Deux vérificateurs aux comptes se sont proposés pour le prochain exercice :
Monsieur Lionel MARAIS et Monsieur Charles LECOUBLE.

Leur nomination est approuvée à l'unanimité

Election des membres du Comité directeur (vote à bulletin secret)

Il est procédé au vote à bulletin secret et au dépouillement. Le Président annonce les résultats
208 votants - Exprimés = 208, Abstentions = 0, Blancs = 0, Nul = 0
GENETAY Catherine = 202, élue
GOUPIL Chantal = 207, élue
LE ROUX Danielle = 207, élue

Le Président donne la parole à Marie BODROS, Présidente du club de La Flèche et élue à la Présidence du CODERS le 30 octobre 2024.

Puis le Président déclare l'Assemblée générale close.

Jean-Luc DOURNEL	Marie-Yvonne LE DEN	Annick GUILLOU
Président sortant	Présidente élue	Secrétaire de séance